



**Commune de Bellevue**  
République et Canton de Genève



# Plan de protection pour la plage Gitana

# MESURES PRISES POUR LA PLAGE

SITE AUTORISE AU PUBLIC PAR UNE ENTREE UNIQUE ROUTE DE LAUSANNE 314  
TOUS LES JOURS DE 07H00 A MINUIT POUR LES PERSONNES NE PRESENTANT  
AUCUN DES SYMPTÔMES DU COVID-19

## 1. Hygiène des mains :

Tous les utilisateurs doivent se laver régulièrement les mains.

Mesures :

- Des affiches rappellent à toutes et à tous les règles en matière d'hygiène.
- Mise à disposition d'une lotion hydroalcoolique auprès de l'agent de sécurité.

## 2. Distanciation sanitaire

Respect des distances **minimales de 1,5 mètre** entre les personnes. Les règles de distanciation ne s'appliquent pas aux groupes de personnes pour lesquels elles ne sont pas appropriées, notamment les enfants en âge scolaire, les familles ou les personnes faisant ménage commun.

Mesures :

- Les gardiens de la plage veilleront à ce que les distances sanitaires et les mesures d'hygiène soient respectées.
- Des affiches rappellent à toutes et à tous les règles en matière de distances.
- Des marquages au sol.
- **Limitation de 250 personnes maximum sur le site.**

## 3. Port du masque

Lorsque la distance ne peut pas être respectée, le port du masque est recommandé.

## 4. Tenir une liste des présences le week-end

Lors de fortes affluences en fin de semaine, le gardien tient une liste des présences avec nom, prénom et numéro de téléphone. Pour le groupes, une personne minimum sera répertoriée. En effet, les personnes présentes sur le site de la plage doivent pouvoir être contactées en cas d'infection sur une durée de 14 jours à la demande de l'autorité sanitaire. Au terme des 14 jours, les données récoltées sont détruites.

Mesures :

- Les gardiens tiennent une liste des présences. Pour les groupes, une personne minimum sera répertoriée. Le flux des personnes doit être géré au moyen des marquages au sol par exemple.

## 5. Information

Les utilisateurs de la plage doivent être informés des prescriptions sanitaires et des mesures mises en place.

Mesures :

- Le plan de protection est disponible sur notre site internet, ainsi que sur le panneau officiel à l'entrée de la plage (exemple l'affichage officiel de l'OFSP). Il est également déposé au chalet des gardiens.

## 6. Rôle des gardiens

Mesures :

- Les gardiens disposent de gants, de masques et de gel hydro alcoolique pour leur propre usage. Ces derniers ne seront ni distribués gratuitement ni vendus à la population.
- Ils rappellent les règles et les directives.
- Ils tiennent une liste des présences en fin de semaine.

## 7. Personne déléguée au COVID-19

- La personne mandatée pour la plage Gitana est Monsieur Daniele Todeschini, Directeur du Service technique, Mairie de Bellevue, route de Lausanne 329, 1293 Bellevue. Il est responsable de la mise en œuvre du plan et du contact avec les autorités cantonales.

Si vous avez des questions, vous avez la possibilité de le contacter, soit par téléphone au numéro 022 959 84 30, soit par courriel à l'adresse mail [d.todeschini@mairie-bellevue.ch](mailto:d.todeschini@mairie-bellevue.ch).

**Annexes** : Plan du site et affichage

Le présent document a été transmis et expliqué à tous les collaborateurs de la plage.